

PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

Résumé de l'appel à projets à paraître

RÉGION ADMINISTRATIVE : Volet national

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE : Volet national

SERVICE GESTIONNAIRE : FRANCE TRAVAIL

CODE ET INTITULE : NATIOI1724 Volet national_Dispositif territorial d'accompagnement à destination des demandeurs d'emploi licenciés pour inaptitude (LINA) 2025

PROGRAMME : Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

DISPOSITIFS :

1.h.118 Dispositifs territoriaux d'accompagnement (DTA)

CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

Seules sont éligibles au présent appel à projet les Directions régionales de France travail.

MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU : 350 000 €

DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS : 15/07/2025

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 30/09/2025

DESCRIPTION ET CONTEXTE :

Le licenciement pour inaptitude intervient à l'issue d'une procédure de constatation par le médecin du travail de l'inaptitude médicale (physique ou mentale) du salarié à son poste de travail et d'une impossibilité de maintien ou de reclassement au sein de l'entreprise.

Pour les personnes concernées, retrouver un emploi s'avère difficile en raison d'un cumul de difficultés : bas niveau de qualification, profil sénior, maladie ou handicap soudain, difficulté à faire le deuil du métier longtemps exercé, reconversion professionnelle nécessaire et subie.



France Travail est engagé depuis 10 ans dans la démarche d'accompagnement du public des demandeurs d'emplois licenciés pour inaptitude. À la demande du Comité interministériel du handicap (CIH) de septembre 2013, et à la suite de la conférence nationale du handicap de décembre 2014, France Travail a mené une étude action de septembre 2015 à juin 2016 auprès d'une population témoin parmi les personnes licenciées pour inaptitude inscrites comme demandeurs d'emploi.

Cette expérimentation avait pour objectif de tester et de mesurer l'impact d'un accompagnement spécifique de 6 mois sur la recherche et le retour à l'emploi de ce public cible.

L'accompagnement proposé a été mis en œuvre dans 5 régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Hauts-de-France, Occitanie et Île-de-France), par 65 conseillers référents et 32 psychologues du travail susceptibles d'apporter une expertise pointue sur les champs de la résilience (deuil de l'emploi/métier précédent), de l'orientation ainsi que de l'évaluation/transférabilité des compétences pour élaborer et mettre en œuvre un projet de reconversion.

L'évaluation conduite en 2017 a démontré, au travers de ses résultats, que cet accompagnement avait permis aux bénéficiaires de mieux surmonter l'épreuve à laquelle ils étaient confrontés, d'accéder plus facilement à la formation et de reconstruire un projet professionnel.

L'abandon de la recherche d'emploi a très fortement diminué (passant de 13,1% dans la population témoin à 3,5% pour les bénéficiaires LINA).

Les bénéficiaires ont augmenté de 17% leurs chances d'accès à l'emploi au cours des 9 mois suivant leur entrée dans le dispositif.

Enfin, ils étaient plus satisfaits de leur accompagnement qui leur avait permis de maintenir leur motivation et leur confiance, de construire un projet de reconversion professionnelle en découvrant de nouveaux métiers vers lesquels s'orienter et d'optimiser leurs démarches de recherche d'emploi.

Considérant le nombre croissant de personnes s'inscrivant chaque année à France Travail suite à un licenciement pour inaptitude, il s'est avéré opportun de poursuivre et d'élargir ce type d'accompagnement adapté au travers de « Dispositifs territoriaux d'accompagnement » dès 2017 au sein de France Travail.

Il est à noter que cet accompagnement est en lien avec les nouvelles orientations de France Travail qui visent notamment à aller vers les personnes licenciées pour inaptitude afin de leur proposer le plus rapidement possible un parcours de retour à l'emploi adapté et sans rupture.

Ainsi, le dispositif d'accompagnement territorial destiné aux demandeurs d'emploi licenciés pour inaptitude (LINA) s'inscrit dans une volonté stratégique de France Travail de renforcement de l'accompagnement de ces demandeurs d'emploi.

THÈME : Dispositif territorial d'accompagnement à destination des demandeurs d'emploi licenciés pour inaptitude (LINA)

